

# Des services sur mesure et adaptés aux besoins des membres

Pour les propriétaires privés de patrimoine rural en Wallonie & Bruxelles  
(cotisation de base plafonnée à 1.500€)

## TARIFS 2024

Membre SRFB & NTF

Membre de SRFB

Membre de NTF

## COTISATION DE BASE

70€ + 2.30€/ha

70€ + 2.30€/ha

70€ + 2.30€/ha

## COTISATION PREMIUM

Cotisation de base + 50€ + 1,25€/ha

Cotisation de base + 50€ + 1,25€/ha

Pour les propriétaires privés de patrimoine rural en Flandre

Membre SRFB & LV

Membre de SRFB

Membre de LV

105€ + 2.30€/ha

70€ + 2.30€/ha

70€ + 2.30€/ha

Cotisation de base + 50€ + 1,25€/ha

Cotisation de base + 50€ + 1,25€/ha

Pour les propriétaires privés de patrimoine rural en Flandre et en Wallonie – Bruxelles

Membre SRFB, NTF & LV

105€ + 2.30€/ha

Cotisation de base + 50€ + 1,25€/ha

Pour les non-propriétaires

Membre SRFB

Membre de NTF

Membre de LV

Pour être membre

de 2 associations au choix

Pour être membre des 3 associations

70€

70€

70€

105€

140€

## Tarif 2024

Le montant des cotisations est sur mesure et mutualisé dans certains cas entre les 3 associations.

Pour les membres résidant à l'étranger, la partie fixe de la cotisation de base est majorée de 35€.

## Services coordonnés par la Société Royale Forestière de Belgique - pour les ha forestiers

### INFORMATION

Information générale sur la forêt  
 Librairie forestière spécialisée  
 Accès membre sur le site internet (accessible en 2024)  
 Revue forestière « Silva Belgica » (6 n°/an)

### FORMATION

Journées de terrain, formations et conférences en Wallonie  
 Formation personnalisée dispensée par un collaborateur SRFB  
 Cycle de cours ForêtFor (1.400€) : 10 cours du soir et 10 journées de terrain  
 Voyages forestiers d'étude à l'étranger  
 Réduction sur vos commandes de matériel chez notre partenaire Contact Forestier  
 Informations techniques (forêt) : prix des bois, adresses de professionnel, soins aux arbres...  
 Accès aux Coachs Forestiers : partage d'expérience entre propriétaires  
 Accès aux Observateurs de la Santé des arbres en forêt privée  
 1/2 journée par an de formation personnalisée à la rédaction du Document Simple de Gestion

### AIDES AUX REBOISEMENTS

Accès aux aides privées à la plantation : Une demande par an accessible.  
 Engagement de rester membre pendant 5 ans

### CERTIFICATION

Conseils à la gestion durable des parcelles forestières  
 Certification PEFC de vos parcelles boisées en Wallonie (au dessus de 20ha, 0.80€/ha seront ajoutés)

### ASSURANCES

Assurance Responsabilité Civile Forêt des superficies boisées (+ parcelles agricoles arborées)

## Services aux membres

POUR LES NON PROPRIÉTAIRES Cotisation de base

✓  
 ✓  
 ✓  
 ✓

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

-50% sur le prix de l'activité  
 150€ demi-jour<sup>(1)</sup>  
 700€ (réduction de 50%)

✓  
 ✓  
 ✓  
 ✓<sup>(1)</sup>

✓  
 170€<sup>(1)</sup>

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

✓

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

60€ /an (moins de 20ha)  
 60€ /an (moins de 20ha)

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

✓<sup>(2)</sup>

### SERVICES GENERAUX

Intranet (pages ciblées selon la nature des superficies déclarées : agricoles, forestières...)  
 Revue « Ma Terre Mes Bois » (4 n°/an)  
 Flash Info (Newsletters)  
 La défense de vos droits de propriétaires ruraux pour les biens situés en Wallonie & Bruxelles : code forestier, Codt, Natura 2000, bail à ferme, coefficient de fermage, circulation du public...  
 Conférence lors de l'AG (1 personne)  
 Autres conférences ou activités  
 Achats groupés  
 Renseignements généraux

### SERVICES INDIVIDUELS

(accessibles aux membres en ordre de cotisation qui déclarent les ha pour lesquels le service est demandé depuis plus de 2 ans)  
 Services juridiques  
 Service juridique pour diagnostic « bail à ferme »  
 DS Natura 2000 (pour ha forestiers)  
 Calcul fermages et rédaction courrier (pour ha agricoles)

## Services coordonnés par NTF pour les superficies boisées et agricoles situées en Wallonie et à Bruxelles

POUR LES NON PROPRIÉTAIRES Cotisation de base

✓  
 ✓

de 35€ à 70€ (tarif non-membre)  
 ✓

de 35€ à 70€ (tarif membre)  
 ✓

POUR LES NON PROPRIÉTAIRES Cotisation de base

sous conditions<sup>(1)</sup>  
 Gratuit 1 fois  
 100€/heure

70€/30 min.  
 Gratuit 1 fois  
 60€/heure  
 60€/heure

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

70€/30 min.  
 Gratuit 1 fois  
 60€/heure  
 60€/heure

70€/30 min.  
 Gratuit 1 fois  
 60€/heure  
 60€/heure

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

✓  
 ✓  
 ✓

de 35€ à 70€ (tarif membre)  
 ✓

de 35€ à 70€ (tarif membre)  
 ✓

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

70€/30 min.  
 Gratuit 1 fois  
 60€/heure  
 60€/heure

70€/30 min.  
 Gratuit 1 fois  
 60€/heure  
 60€/heure

POUR LES NON PROPRIÉTAIRES Cotisation de base

✓

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

✓  
 ✓  
 ✓

POUR LES NON PROPRIÉTAIRES Cotisation de base

550€ HTVA  
 5.400€ HTVA

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

550€ HTVA  
 5.400€ HTVA

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

550€ HTVA  
 5.400€ HTVA

## Services coordonnés par Landelijk Vlaanderen pour les superficies boisées et agricoles situées en Flandre

### SERVICES GENERAUX

Site web général  
 La défense de vos droits de propriétaires ruraux pour les biens situés en Flandre : code forestier, Natura 2000, bail à ferme, coefficient de fermage, circulation du public...  
 Revue « De Landeigenaar » (4 n°/an)  
 Conseils juridiques : fiscalité, Natura 2000, bail à ferme, coefficient de fermage, circulation du public...  
 Modèles de contrats types (accès ciblé propriétaire agricole / forestier)

### SERVICES INDIVIDUELS

(Contrat de services personnalisés)  
 Contrat Gold  
 Contrat Platinum

## Services aux membres

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

✓  
 ✓  
 ✓

de 35€ à 70€ (tarif membre)  
 ✓

de 35€ à 70€ (tarif membre)  
 ✓

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

70€/30 min.  
 Gratuit 1 fois  
 60€/heure  
 60€/heure

70€/30 min.  
 Gratuit 1 fois  
 60€/heure  
 60€/heure

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

✓

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

✓  
 ✓  
 ✓

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

550€ HTVA  
 5.400€ HTVA

POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS Cotisation de base

550€ HTVA  
 5.400€ HTVA

(1) Formation personnalisée soumise à TVA (21%) + frais de déplacements en sus (plafonnés à 60€)

(2) calculé sur base des superficies boisées et, facultativement, des superficies agricoles arborées

(3) Service accessible via achat d'un «Pack services NTF» pour les membres professionnels (notaires, experts, asbl...) non-propriétaires